



AD MAJOREM PROPRIAE GLORIAM

EMPIRE DE LA BASSE CHESNAIE

Décret impérial N°2008-01 du 03 Janvier 2008

Vu la Constitution du 2 décembre 1996,
Considérant qu'il convient de désigner l'année 2008,
Considérant le prestige que doit assurer l'Empire face au monde,

Nous, Empereur de la Basse Chesnaie, par la grâce de Dieu, décrète et décrétons :

Article premier

L'année 2008 est désignée « année de toutes les Victoires »

L'Empereur de la Basse Chesnaie
Frank-Marc 1er